

Un Appel en faveur de la Déclaration sur les droits des paysan.ne.s et autres personnes travaillant dans les zones rurales a été rédigé par Olivier de Schutter, ancien Rapporteur spécial de l'ONU sur le droit à l'alimentation (2008-2014) et Professeur à l'Université catholique de Louvain (UCL), Belgique. Il est signé par des personnalités européennes. Cette déclaration sera mise au vote au Conseil des Droits de l'Homme ce vendredi 28 septembre à Genève. La Suisse a joué un rôle important tout au long du processus d'élaboration de cette déclaration. Des personnalités de notre pays soutiennent également cet appel à l'Union européenne de voter en faveur de ce texte.

## **Nous voulons des paysans**

Cette semaine à Genève, le Conseil des Droits de l'Homme doit prendre position sur les suites à donner à un projet de Déclaration sur les droits des paysans et autres personnes travaillant dans les zones rurales. La déclaration a été négociée depuis 2013 au sein d'un groupe de travail intergouvernemental, dans un climat parfois tendu. Le moment qui arrive est décisif.

Le 3 juillet dernier, à une large majorité de 534 votes contre 71 (et 73 abstentions), le Parlement européen a adopté une résolution demandant que les Etats membres de l'Union européenne appuient le projet de Déclaration sur les droits des paysans et des autres personnes travaillant dans les zones rurales. Nous réitérons cet appel.

Partout dans le monde, les paysans et paysannes sont confrontés à la spéculation foncière et à l'accaparement de terres. Les paysan.ne.s qui s'inscrivent dans les chaînes agro-alimentaires dominantes font face à une concentration toujours plus forte aussi bien dans les secteurs de l'agro-chimie et des semences, qui fournissent des intrants, que parmi les industries de transformation agroalimentaire et les distributeurs, qui achètent les récoltes. Quant à celles et ceux, toujours plus nombreux, qui s'inscrivent dans les circuits courts, ils font face à des réglementations inadaptées car conçues pour l'agriculture industrielle, et à un système de subsides qui favorise les plus grandes exploitations. L'on fait comprendre à ces paysans et paysannes qu'il leur faut s'agrandir, ou disparaître. En Europe, deux tiers des fermes ont disparu au cours des trente dernières années, et les revenus des petits agriculteurs leur permettent à peine de survivre. Les paysages se meurent.

Cela ne peut plus durer. Il ne s'agit pas ici de défendre les intérêts corporatistes d'une profession. Il s'agit de défendre un certain modèle agricole, dont nous n'acceptons pas la disparition programmée. C'est l'agriculture paysanne qui contribue au maintien de l'agrobiodiversité dans nos champs et qui entretient le mieux la santé des sols, par des pratiques agroécologiques qui misent sur la diversité et permettent un meilleur stockage du carbone: alors que l'on prétend lutter contre l'érosion de la biodiversité et ralentir le changement climatique, il serait incompréhensible que l'on accepte que les monocultures industrielles, qui transforment nos campagnes en déserts, soient les seules à subsister, et définissent l'avenir de nos territoires. C'est l'agriculture paysanne qui contribue le mieux au développement des zones rurales et à combattre leur dépeuplement: en la soutenant, c'est un gisement d'emplois inexploité que l'on peut créer. Et ce qui est vrai des pays européens est vrai, à plus forte raison, dans les pays en développement. La très grande majorité des pauvres et des personnes qui ont faim vivent dans les zones rurales, d'une petite agriculture dite "familiale" que des dizaines d'années de promotion de l'agriculture d'exportation ont lentement décimée. Les paysan.ne.s que l'on ruine fuient vers les villes, à la lisière desquelles ils vont habiter dans des conditions précaires: les villes n'en peuvent plus.

Que craint-on? Que la Déclaration sur les droits des paysans et des autres personnes travaillant dans les zones rurales vienne consacrer des "nouveaux" droits? L'essentiel de ce qu'elle contient reprend des promesses déjà consacrées ailleurs, que ce soit dans des instruments internationaux de protection des droits de l'homme ou dans des textes moins connus -- et plus souvent cités, il est vrai, à Rome, où se situent les principales organisations onusiennes qui luttent pour la sécurité alimentaire mondiale, qu'à Genève --: la Déclaration ne fera que rendre plus visible ce qui est déjà là, mais dispersé, sous une forme tellement discrète qu'on en oublierait presque ces serments, réitérés de sommet en sommet, à soutenir l'agriculture familiale et les systèmes agroalimentaires locaux, afin de faire reculer la pauvreté rurale et la malnutrition. Elle s'inscrit parfaitement dans le cadre des Objectifs de développement durable, dont la cible 2.3 engage les Etats, d'ici 2030 à "doubler la productivité agricole et les revenus des petits producteurs alimentaires, en particulier les femmes, les autochtones, les exploitants familiaux, les éleveurs et les pêcheurs, y compris en assurant l'égalité d'accès aux terres, aux autres ressources productives et intrants, au savoir, aux services financiers, aux marchés et aux possibilités d'ajout de valeur et d'emploi autres qu'agricoles".

Ou bien craint-on la référence à la réforme agraire et au "droit à la terre"? Adoptée en novembre 2009 par les soixante Chefs d'État et de Gouvernement et 192 ministres de 182 pays et de l'Union européenne, la Déclaration de Rome sur la sécurité alimentaire engage déjà les gouvernements à "établir des mécanismes juridiques et autres, ..., qui fassent progresser la réforme agraire, reconnaissent et protègent les droits de propriété, d'accès à l'eau et d'usage, pour améliorer l'accès des pauvres et des femmes aux ressources" (Déclaration de Rome sur la sécurité alimentaire (2009), objectif 1.2). Et un traité international, le Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels, insiste sur la réforme agraire comme moyen de garantir "le droit fondamental qu'a toute personne d'être à l'abri de la faim", et d'"assurer au mieux la mise en valeur et l'utilisation des ressources naturelles": ce sont les exploitations agricoles de petite et de moyenne taille qui sont les plus productives à l'hectare, et les mieux placées pour une gestion rationnelle des ressources.

Craint-on la référence à la souveraineté alimentaire, cette revendication d'abord formulée depuis plus de vingt ans par la Via Campesina, le mouvement transnational de paysans qui compte aujourd'hui 200 millions de membres, et portée à présent par de nombreux mouvements sociaux? La Déclaration de Rome sur la sécurité alimentaire elle-même reconnaît la nécessité d'encourager "la production et l'utilisation de cultures vivrières appropriées sur le plan culturel, traditionnelles et sous-utilisées" (objectif 2.3). Et tous les experts ayant travaillé sur les causes de la faim et de la malnutrition le savent bien: c'est la priorité quasi exclusive donnée aux cultures de rente dans les pays pauvres, dans la quête où ces pays se sont mis de devises étrangères afin de rembourser leur dette extérieure, qui est la cause principale de la pauvreté rurale. Changer de cap est possible, mais cela suppose de relocaliser les systèmes alimentaires, et de permettre que les paysans participent à la définition des politiques qui les concernent: l'expression de souveraineté alimentaire ne désigne pas autre chose.

En soutenant la Déclaration sur les droits des paysans et des autres personnes travaillant dans les zones rurales, l'Union européenne s'inscrit dans le sens de l'histoire. Elle répondra aux attentes d'une grande partie de l'opinion publique. Elle agira en cohérence avec les valeurs qu'elle s'est engagée à respecter dans la conduite de ses relations extérieures: le "développement durable de la planète", l'"élimination de la pauvreté" et la "protection des droits de l'homme". Ce ne sont pas que des mots: cela exige des actes. Le moment est venu.

Olivier De Schutter, ancien Rapporteur spécial de l'ONU sur le droit à l'alimentation (2008-2014) et Professeur à l'Université catholique de Louvain (UCL), Belgique

Hans Rudolf Herren, agronome/entomologiste, lauréat du Prix mondial de l'alimentation, directeur de Biovision, distingué par le Prix Nobel alternatif et le SwissAward dans la catégorie société.

Dominique Bourg, philosophe, professeur, faculté des géosciences et de l'environnement, Université de Lausanne, Suisse

Jean Ziegler, Sociologue, Membre du Comité consultatif du Conseil des droits de l'homme des Nations Unies

Fabian Molina, Nationalrat SP/ZH, Mitglied Aussenpolitische Kommission (APK-N)

Ugo Mattei, Professeur à l'Université de Turin, Italie

Jean-Pascal van Ypersele, Professeur à l'UCLouvain, ancien Vice-président (2008-2015) du GIEC (Groupe d'experts Intergouvernemental sur l'Evolution du Climat), Belgique

Eric Corijn, Professeur à la Vrije Universiteit Brussel (Cosmopolis), Belgique

Marjolein Visser, Professeur à l'Université Libre de Bruxelles, Belgique

Jean Jouzel, Climatologue et membre du CESE, France

Jan Douwe van der Ploeg, Professeur émérite de l'Université de Wageningen, Pays-Bas

Franz Segbers, Professeur à l'Université de Marburg, Allemagne

Remo Klinger Professeur et avocat, Geulen & Klinger Rechtsanwälte, Allemagne

Hanns Wienold, Professeur à l'Université de Muenster, Allemagne

Nico Krisch, Professeur au Graduate Institute for International and Development Studies, Suisse

Maria Müller-Lindenlauf, Professeur à University of Applied Science Nürtingen-Geislingen, Allemagne

Michael Krennerich, Président du Nuremberg Human Rights Centre, Allemagne

Christine von Weizsäcker, Présidente d'Ecoropa, Allemagne

Friederike Diaby-Pentzlin, Professeur à l'Université de Wismar, Allemagne

Brigitte Fahrenhorst, Professeur à l'Université technique de Berlin, Allemagne

José Esquinas, Professeur dans plusieurs universités européennes et ancien Directeur de la FAO, Espagne